



SOISY

INFOS



#05/06
2021

CONTRE LA COVID-19, AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES : L'EFFICACITÉ D'ABORD !



Chacun le reconnaît aujourd'hui, les collectivités locales ont toutes joué et continuent à jouer un rôle essentiel contre la pandémie de la Covid-19.

Fourniture de masques à la population bien avant que l'Etat ne soit en mesure de le faire, mise en place stricte des gestes barrières dans les différents services publics, application de protocoles complexes dans les établissements scolaires sont autant d'exemples où les collectivités locales - personnels comme élus - ont usé de toutes leurs forces pour lutter efficacement contre la pandémie.

A titre d'exemple, les trois centres de vaccination ou « vaccinodromes » mis en place à Enghien, Montmorency et Saint-Brice sont le résultat d'un partenariat entre l'Agglomération Plaine Vallée que j'ai la chance et l'honneur de présider et l'A.R.S..

Là encore il s'agissait, compte tenu du nombre de « vaccinodromes » attribué par l'A.R.S. aux 18 communes de l'Agglomération Plaine Vallée, avec une judicieuse répartition sur le territoire, d'offrir la meilleure accessibilité aux habitants.

Au-delà du personnel strictement médical nécessaire au fonctionnement de ces trois « vaccinodromes », les communes fournissent du personnel nécessaire tant à l'accueil, qu'à la partie administrative. Il m'est agréable de souligner que chacun des trois centres a salué l'exceptionnelle participation du personnel communal soiséen.

Il me serait facile de dénoncer les incohérences et insuffisances de l'Etat dans la gestion de cette crise. Vous ne me trouverez pas sur ce terrain. En cette période inédite et difficile, être à la hauteur de la confiance des Soiséennes et Soiséens, c'est naturellement consacrer tous ses efforts et tout son temps à faciliter la lutte contre la pandémie, à prendre soin de chacune et de chacun de vous.

Bien à vous,

Luc Strehaiano
Votre Maire

l'événement

Journée Départementale du Cheval et du Poney : découvrez le monde de l'équitation en ligne

Initialement prévue à l'Hippodrome d'Enghien-Soisy le 6 juin prochain, la 1^{re} édition de la Journée Départementale du Cheval et du Poney aura finalement lieu en ligne. En effet, la crise sanitaire n'aura pas permis de maintenir l'événement organisé par le Comité Départemental d'Equitation du Val d'Oise, parrainé par le Conseil Départemental du Val

d'Oise et la Ville de Soisy-sous-Montmorency.



On ne le dit pas assez, mais le Val d'Oise dispose d'un environnement naturel exceptionnel, varié et apte à la pratique de la sortie à cheval en famille, ou en groupe, au travers de bosquets, vallées et coteaux.

Pour permettre à chaque foyer de découvrir le monde de l'équitation et la richesse des clubs du Val d'Oise, le Comité Départemental d'Equitation organise ainsi la Journée Départementale du Cheval et du Poney.

L'événement aura lieu en ligne sur le site www.jdcp95.com.

Au programme : un forum en ligne qui permettra de découvrir les différents clubs du département, d'entrer en contact avec eux, mais aussi

de découvrir les disciplines pratiquées à cheval et à poney, et d'autres surprises à venir, des bons cadeaux à gagner, etc.

Petits ou grands, amateurs d'équitation ou simplement curieux, tout le monde est bienvenu sur cette plateforme en ligne dont le contenu continuera de s'étoffer jusqu'au 6 juin.

Rendez-vous le 6 juin sur www.jdcp95.com



Une course de haut-niveau et des animations cet été à l'hippodrome

Cette année, le Prix de l'Atlantique – l'une des plus importantes courses de la saison hippique – s'est tenu à huis clos en raison du contexte sanitaire. Afin que les Soiséens profitent malgré tout de moments conviviaux au sein de l'hippodrome et assistent à une course de prestige, Le Trot a annoncé la tenue des Meetings d'été 2021, avec des animations jeune public, mais aussi la tenue d'une course de haut-niveau pour compenser l'absence de public au Prix de l'Atlantique.

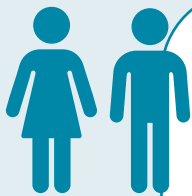
Attention : le maintien de ces manifestations ou les conditions d'accueil du public resteront soumis à l'application des mesures sanitaires en vigueur à ce moment.

LES 20 ET 27 JUIN, ON VOTE POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Situation inédite, ce sont bien deux scrutins qui auront lieu en même temps. En raison de la situation sanitaire, les élections départementales et les élections régionales ont été déplacées au même jour. Les électeurs devront ainsi voter pour chacun des scrutins séparément, soit deux passages distincts dans le bureau de vote.

Dates identiques pour les deux élections : les 20 et 27 juin 2021, les Valdoisiens seront appelés, comme tout autre département ou région, à élire leurs conseillers départementaux du Val d'Oise et leur Conseillers régionaux d'Île-de-France. Comment sont-ils élus ? Dans quels domaines interviennent-ils ? Éléments de réponse ci-dessous.

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES : L'ESSENTIEL



Quel scrutin ?

Chaque canton élit un binôme de candidats (un homme/une femme) et leurs remplaçants au suffrage universel direct pour 6 ans. Pour être élu au 1^{er} tour, un binôme doit rassembler plus de 50% des suffrages exprimés et ce nombre doit au moins être égal à 25% des électeurs inscrits. Au 2nd tour, le binôme qui obtient la majorité est élu.

Notre canton

Il est composé des communes d'Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montlignon, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency.

Val d'Oise

Le rôle du département

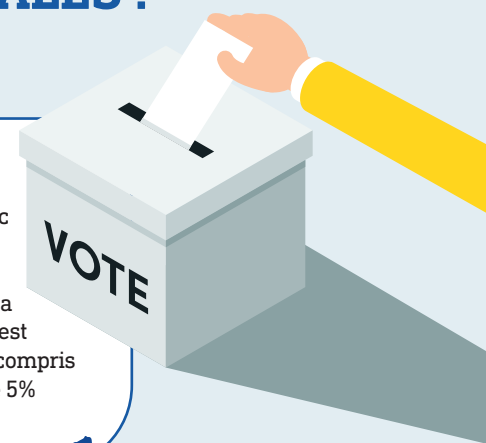
Les principales compétences du Conseil départemental sont :

- Gestion des routes départementales, des routes nationales d'intérêt local
- Construction et entretien des collèges (bâtiments et matériel)
- Action sociale (RSA, insertion des personnes en difficulté)
- Aide aux personnes âgées et handicapées
- Sécurité incendie (financement et soutien des Sapeurs-Pompiers)
- Petite enfance : crèches, protection maternelle et infantile, etc.

ELECTIONS RÉGIONALES : L'ESSENTIEL

Quel scrutin ?

Chaque électeur vote pour une liste régionale, avec des sections départementales. Chaque liste doit respecter la parité homme-femme. Il est interdit de rayer des noms sur la liste. La liste qui obtient la majorité obtient $\frac{1}{3}$ des sièges. Le reste des sièges est réparti proportionnellement entre chaque liste (y compris la majoritaire), à condition d'avoir recueilli plus de 5% des voix.



Notre région

Les conseillers régionaux exercent leur mandat sur la Région Île-de-France, composée du Val d'Oise, des Hauts-de-Seine, de Paris, du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis, de la Seine-et-Marne, de l'Essonne et des Yvelines.

Île-de-France

Le rôle de la région

Les principales compétences de la Région sont :

- Développement économique
- Formation professionnelle Apprentissage / Alternance
- Construction et entretien des lycées (bâtiments et matériel)
- Transports en commun
- Gestion des fonds européens

EXPRESSIONS DES ÉLUS MINORITAIRES

OPÉRATION CENTRE-VILLE, POUR OU CONTRE

Au centre-ville, la destruction de 2 pavillons près de l'école E. Roux est prévue pour construire un immeuble avec une maison sur le toit de plus de 150 m². Tout le monde a pu voir l'exposition dans le hall de la mairie.

Nous avons voté "pour" en commission des finances et d'urbanisme pour soutenir l'aménagement de notre ville.

Mais, faute de transparence et des doutes sur le choix de l'entreprise retenue, nous avons voté "contre" au Conseil Municipal.

L'avenir nous dira si nous avons raison et révélera le nom du propriétaire de la maison sur le toit. Il ne devra avoir aucun lien avec le conseil municipal. Participer au vote et acquérir un bien à construire laisserait planer un autre doute.

Caroline Baas, Danick Delaroche, David Corceiro
Groupe Vivre Soisy

AFFAIRE DES INDEMNITÉS : LA VILLE DOUBLEMENT PERDANTE !

La ville vient d'être condamnée à payer 53 000 € suite au refus du maire d'exécuter un jugement exigeant le remboursement des indemnités indûment perçues par les élus de la majorité au précédent mandat. Lors du conseil municipal exceptionnel du 11 mars, son équipe a décidé que les intérêts de la ville seront « défendus » par une élue de la majorité pour négocier avec d'autres élus de cette même majorité ! Par ailleurs, ces élus disent avoir subis un « préjudice moral » et réclament un dédommagement... Face à cette supercherie, notre groupe a engagé un recours afin de défendre les intérêts des contribuables.

Omar BEKARE, Valérie CHÉNIEUX - Vos élus Soisy Ensemble - contact@soisyensemble.fr

L'ILLUSION DU BUDGET PARTICIPATIF

La majorité municipale met en avant la mise en place du budget participatif, mais ce budget participatif ne se verra attribuer que 0,26 % du budget total de la ville ! La démocratie ce n'est pas communiquer avec des faux-semblants, c'est associer les Soiséennes et les Soiséens aux projets réellement structurants.

Catherine David, Soisy Respire

PLAN CANICULE : LA VILLE MOBILISÉE POUR LES PLUS FRAGILES

Chaque année, à l'approche de l'été, le service Action Sociale de la Mairie met en place son dispositif de veille canicule, en prévision des fortes chaleurs.

Pendant l'été et en cas de canicule, une attention particulière doit être portée aux personnes fragiles. C'est pourquoi la Ville reconduit cette année encore son dispositif de prévention canicule à destination des personnes fragiles et isolées.

Le Plan Canicule est déclenché par la Préfecture quand, pendant 3 jours consécutifs, la température atteint 21° la nuit et 31° le jour.
« Dès le début du mois de juin et jusque fin

août, nous appelons une fois par semaine les personnes inscrites sur notre registre Canicule. Cela nous permet d'établir et maintenir un lien social, de nous assurer que tout va bien, et de rappeler les conseils pour se prémunir contre la chaleur, explique la responsable du service Action sociale. Si le plan canicule est déclenché alors la fréquence des appels change : nous appelons quotidiennement. » Ainsi, les Soiséens de plus de 65 ans, ou les personnes de tout âge, isolées et dans une situation fragile, peuvent bénéficier de ce dispositif de veille de la Mairie.

La canicule, c'est aussi l'affaire de tous : si vous connaissez une personne âgée et isolée, ou fragile, n'hésitez pas à lui conseiller de s'inscrire ou d'appeler la Mairie. L'inscription ne peut toutefois se faire que si la personne est volontaire. Les données restent, strictement confidentielles.



Vigilance Canicule : comment s'inscrire ?

- ▶ Directement auprès du service Action sociale de la Mairie
- ▶ En ligne sur www.soisysous-montmorency.fr, rubrique « Démarches administratives ».

Pendant la canicule : qui contacter en cas de besoin ?

- ▶ En cas d'urgence, contactez le 15
- ▶ Pour toute question ou difficulté, le service Action sociale reste joignable au 01 34 05 20 66 (et au 01 34 05 20 00 en dehors des heures d'ouverture de la Mairie).

Quelques conseils pour se protéger en cas de fortes chaleurs

- ▶ Buvez de l'eau régulièrement, même si vous n'avez pas soif
- ▶ Restez dans des endroits frais
- ▶ Mangez en quantité suffisante, évitez l'alcool
- ▶ Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- ▶ Mouillez-vous le corps (brumisateurs, robinet, etc.)
- ▶ Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

L'ÉTÉ DES JEUNES SOISÉENS : INSCRIPTIONS JUSQU'AU 22 MAI

Malgré la crise sanitaire, et même si les séjours d'été ont dû être reportés, les services Animation Jeunesse et Sports de la Mairie ne manquent pas d'idées pour offrir un programme varié aux jeunes Soiséens pendant l'été, tout en respectant les contraintes sanitaires en vigueur. Au programme : des stages sportifs pour se dépenser et pratiquer des sports originaux (accrobranche, disco golf, paddle, etc.) ou plus classiques (badminton, tir à l'arc, handball, tennis, etc.), mais aussi des activités ludiques : escape game, laser game, défi photos, visite de la tour Eiffel, création musicale, mangas et projection d'animés et bien d'autres activités viendront rythmer leur été. Cette année, l'accent est mis sur les activités qui favorisent la coopération entre les jeunes.

Programme complet et inscriptions sur www.soisysous-montmorency.fr ou auprès des services Animation Jeunesse et Sports.



Focus sur : À vous de jouer ! la journée du jeu

Mardi 20 juillet, le service Animation Jeunesse vous donne rendez-vous pour une grande après-midi ludique autour du jeu qui réunira les jeunes Soiséens et les enfants des accueils de loisirs. Au programme : escape game, réalité virtuelle, morpion géant, arts du cirque, jeux de société, et bien plus encore !

UN CONCOURS VIDÉO POUR LES JEUNES SOISÉENS EN JUIN

À vos smartphones ! En juin, le Conseil Municipal de Jeunes propose un concours vidéo ouvert aux jeunes soiséens ! Le but : réaliser un court métrage avec son smartphone ! Un concours ludique qui offrira aux 4 premiers de jolies récompenses. Rendez-vous fin mai sur le site Internet de la Ville pour connaître tous les détails de l'opération.

Tenez-vous informés sur www.soisysous-montmorency.fr

DES QUARTIERS D'ÉTÉ PROLONGÉS

Outre les activités des services Animation Jeunesse et Sports, et des accueils de loisirs, l'été 2021 verra le retour des Quartiers d'été organisés par les Centres Sociaux Municipaux Les Campanules et Les Noël's. Cette année, pour compenser le report des séjours, les quartiers d'été passent de 1 à 8 journées, pour permettre aux jeunes Soiséens d'en profiter au maximum ! Plus de renseignements prochainement.

PRÈS DE CHEZ VOUS

PENDANT LA CRISE SANITAIRE, LA VILLE FAVORISE LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Avec la crise sanitaire, les associations sportives font face à des restrictions importantes de leur activité. Depuis le 18 mars, seule la pratique sportive en extérieur pour les mineurs est autorisée. Afin de soutenir les associations sportives impactées, la Ville a fait aménager des créneaux sur les terrains extérieurs du stade Schweitzer pour celles dont l'activité est habituellement située dans le gymnase. Des associations comme le Handball Club, ASTUS gym ou encore le karaté ont ainsi bénéficié de créneaux pour poursuivre leurs entraînements sur le stade. « A défaut de pouvoir poursuivre la compétition, ou d'organiser des matchs comme ils pourraient le faire en intérieur, ces clubs ont ainsi pu reprendre une activité, mettre en place des entraînements, des jeux autour de leur sport avec les mineurs. C'est important pour le club, et c'est bénéfique pour les jeunes adhérents, qui peuvent se dépenser alors que les confinements successifs pourraient inciter à stopper toute activité



physique, » explique le responsable du service des Sports. De la même manière, à l'occasion du vote du budget 2021, la Ville a maintenu le niveau des subventions accordées aux associations afin de ne pas les pénaliser et de leur permettre de préparer la reprise. L'occasion pour les élus de la municipalité de saluer l'engagement quotidien des associations envers leur discipline et les Soiséens.

CONFINEMENT : LES PETITS SOISÉENS ACCUEILLIS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES



Suite à la mise en place d'un nouveau confinement, et conformément aux critères définis par l'Etat, les animateurs des accueils de loisirs maternels et élémentaires ont accueilli, dès le 6 avril puis pendant les vacances, les petits Soiséens dont les parents exercent une profession indispensable à la gestion de la crise sanitaire. Il s'agissait, notamment, des médecins, infirmiers, pharmaciens, personnel d'EHPAD, policiers, etc. Les équipes se sont mobilisées pour que les enfants passent de bonnes vacances, avec des activités variées, le tout dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur. Un accueil similaire a également été mis en place au sein de la crèche collective, de la crèche familiale et de la Halte-Garderie pour les enfants de moins de 3 ans.

COMMERCE : NOUVEAUX HORAIRES POUR DEUX BOULANGERIES SOISÉENNES



À la suite d'un changement de gérance, deux boulangeries Soiséennes vous accueillent avec de nouveaux horaires :

Les Délices de Soisy

5, rue de Montmorency - Tél. : 01 34 05 01 46
Horaires : De 7h à 20h non-stop y compris le dimanche. Fermeture le mercredi.

Boulangerie Chez Milton

2bis, av. du général Leclerc - Tél. : 01 39 64 28 60

www.facebook.com/Chez-Milton-104549435032113/

Horaires : du mardi au vendredi, de 7h à 20h.
Le samedi de 7h à 19h30. Le dimanche de 7h à 13h. Fermeture le lundi

LA BIBLIOTHÈQUE CONTINUE DE VOUS ACCUEILLIR EN TOUTE SÉCURITÉ



Rien de tel qu'un peu de lecture pour s'évader quels que soient les déplacements autorisés, voyager tout en restant près de chez soi. Ça tombe bien, la bibliothèque municipale continue de vous accueillir dans le respect des mesures sanitaires en vigueur :

- Jauge de fréquentation
- Gel hydroalcoolique à disposition et port du masque
- Désinfection et mise en quarantaine des documents entre deux prêts.

La bibliothèque vous accueille :

- Lundi de 15h30 à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h
- Jeudi de 15h30 à 18h45 (pendant le couvre-feu).
- Vendredi de 9h à 12h et de 15h30 à 18h
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- Fermeture le mardi

Les horaires et modalités d'accueil s'adapteront aux évolutions du couvre-feu et de la réglementation.

Bibliothèque municipale

20, rue des Ecoles - Tél. : 01 34 05 21 45

bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr

Le saviez-vous ?

L'inscription à la bibliothèque municipale vous permet de réserver directement en ligne les ouvrages de votre bibliothèque. Vous pouvez également accéder à l'ensemble des ressources en ligne du réseau : presse, films, livres numériques, autoformation, etc.

Rendez-vous sur plainevallee-biblio.fr

LA VIE CITOYENNE À SOISY

Luc Strehaiano, Maire, Vice-Président délégué du Conseil départemental,

vous reçoit sur rendez-vous
le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

est à votre écoute au téléphone
le jeudi de 18h à 20h
Tél. : 01 34 05 21 90

Permanences dans les Centres Sociaux Municipaux : en raison de la situation sanitaire, les permanences sont remplacées par une permanence téléphonique au 01 34 05 21 90.
• Les Campanules : 1^{er} juin de 18h à 20h
• Les Noël's : 18 mai / 15 juin de 18h à 20h

Les Adjoints au Maire
vous reçoivent sur rendez-vous
Tél. : 01 34 05 20 00

Hôtel de Ville :
01 34 05 20 00
mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Séances du Conseil municipal :
20 mai à 21h

Suivez le conseil
municipal en direct
sur Facebook :
 @SoisysousMontmorency

Consultations juridiques gratuites :
Maître Martin vous reçoit
le 1^{er} samedi de chaque mois,
de 9h à 12h, sur rendez-vous,
en mairie. Tél. : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09